

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tétsavé



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Tétsavé

« Et Je résiderai au milieu des Bné Israël » : la clôture des jours de "Chovavim Tat"¹

Nous nous trouvons au seuil de la "clôture des portes", à la fin de la période empreinte de sainteté des "Chovavim Tat", durant laquelle le Saint-Béni-Soit-Il interpelle chaque juif pour qu'il revienne vers Lui : "Chouvou Banim **Chovavim** ["Revenez enfants rebelles"] !" Et même celui qui n'aurait pas encore pris le train à temps est encore en mesure de se ressaisir durant les derniers jours qui restent et ce sera considéré comme s'il s'était renforcé durant toute la période, ainsi que l'explique le Isma'h Israël (Bamidbar 1) :

« Comme il est écrit dans les saints enseignements : **de même que si un homme soulève l'extrémité d'un bâton, c'est tout le bâton qui se soulève, lorsqu'un homme corrige ce qui doit l'être le dernier jour, c'est toute la période qui sera réparée.** »

Notre Paracha contient le verset suivant (28, 4) : « *Voici les habits qu'ils feront : un pectoral, un éphod, une robe, une tunique à mailles, une tiare et une écharpe.* » Le Rambam écrit (Hilkhot Kéli Hamikdache 5, 19) : "La tiare du Cohen Gadol ou du Cohen ordinaire avait une longueur de **seize coudées**, et l'écharpe était large de trois doigts et longue de **trente-deux coudées**, dont il se ceinturait un tour sur l'autre [cela signifie qu'il plaçait l'écharpe à l'endroit du **cœur**, et qu'il l'entourait autour du torse tour après tour, et la tiare également qui couvrait la **tête** était constituée d'un turban entouré de plusieurs tours]." Or, en ce qui concerne tous les autres habits des Cohanim, la loi stipule qu'ils devaient être à la taille exacte du Cohen, ni plus ni moins. Et s'ils ne l'étaient pas, le

Cohen était impropre à servir dans le Temple. Même a posteriori, s'il avait effectué son service ainsi vêtu, son service était impropre (Rambam Ad Hoc 5, 4). Dès lors, il y a lieu de demander en quoi la tiare et l'écharpe étaient différents, étant bien plus grands que la taille du Cohen. Pourquoi n'étaient-ils pas faits à sa taille en l'entourant une seule fois et pas plus ?

Rav Zalman Sorotskine (Oznaïm La Torah, verset 39) explique que la Torah vient ici nous enseigner **que l'homme doit veiller davantage à sa tête, siège des yeux, et à son cœur**, comme il est écrit (Bamidbar 15, 39) : « *Ne vous laissez pas aller après votre cœur et après vos yeux* », et aussi (Michlé 23, 26) : « *Donne-Moi, mon fils, ton cœur, et que tes yeux gardent Mes voies* ». **Et il ne suffit pas d'y veiller comme à l'ordinaire, mais il faut leur faire barrière sur barrière et protection sur protection**, afin de les éloigner de la faute et soumettre les désirs de son cœur et les pensées de son esprit au service du Saint-Béni-Soit-Il. Celui qui ajoute des barrières et prend davantage de distances est digne de louanges. Heureux est-il dans ce monde et tout le bien lui est promis dans le monde futur !

Rav Hénikh d'Alexander voit dans l'expression employée dans le verset « *(olives) concassées pour le luminaire* » l'allusion suivante : "La Torah nous ordonne ici : 'Concasse-toi et frappe-toi un peu, et tu deviendras une source de lumière !'"

Notre Paracha nous enseigne que les pierres précieuses du pectoral étaient au nombre de douze, de manière que, sur chacune d'entre elles, soit gravé le nom d'une des tribus. La pierre appelée "Choham"

1. "Chovavim Tat", שובבים תת, en hébreu, est l'acrostiche des Parachiot, תרומה, משפתים, יתרו, בשלח, בא, בשלח, יתרו, משפתים, תרומה, תצוה. Toute la période de ces Parachiot est marquée par un renforcement dans le domaine de la sainteté.

était attribuée à Yossef. Rabbénou Bé'hayé explique "que la propriété de cette pierre était d'attirer sur l'homme la grâce de tous ceux qui le regardaient", à l'instar de Yossef Hatsadik à propos duquel il est écrit : « *Il lui fit trouver grâce aux yeux du ministre de la prison* » (39, 21) [et il est également écrit (Béréchit 49, 22) בן פורת יוסף בן פורת עלי עין (*C'est un rameau fertile que Yossef un rameau fertile au bord d'une rivière*), et Rachi d'expliquer que le mot פורת suggère la grâce, si bien que ce verset signifie aussi : « *Sa grâce est portée sur tout celui qui le voit* »]. De même, les lettres du mot "Choham" (שׁוֹהַם) sont, en hébreu, les mêmes que celle du Nom "Hachem" (הַשֵּׁם). Et il est, par ailleurs, écrit : « *Et Hachem fut avec Yossef* », afin de nous enseigner que **quiconque se revêt de la même sainteté que Yossef, mérite la grâce et également qu'Hachem soit avec lui.**

Une autre explication est rapportée dans le Midrach "Talpiote" : cette pierre possède la propriété de sauver l'homme des poisons, de sorte que, même s'il en avait absorbé, il en réchapperait et resterait vivant tant qu'il la conserverait et la porterait sur lui. Et c'est là le lien avec Yossef : **celui qui veille à demeurer saint dans le même domaine où Yossef Hatsadik a conservé sa sainteté, ce mérite le protège, même s'il a commis d'autres fautes** (qui sont un poison pour son âme ; n.d.t). Pour ces autres fautes, il lui suffit alors d'un repentir facile à accomplir, du fait qu'il se garde de se causer le moindre défaut dans ce domaine.

De temps en temps, le Beth Israël allait séjourner (les jours de semaine) dans le village "Chémariaou". Une fois, il y aperçut un jeune garçon de douze ans. L'âme sainte du Beth Israël ressentit que, du Ciel, il avait reçu la mission de le renforcer et de le rapprocher du judaïsme. Il le fit appeler et lorsque celui-ci se présenta devant lui, il se mit à lui parler de choses et d'autres : que faisait-il dans la vie, où faisait-il ses études, etc. Au cours de la conversation, le jeune lui confia qu'il était très attiré par l'actualité concernant ceux qui passent leur temps à s'adonner vainement à

des jeux de ballon (qui consistent par exemple à taper avec le pied dans un ballon et à l'attraper dans la main, à se répartir en équipes et en communautés de soutien qui gaspillent tout leur temps dans ce genre de futilités, qu'Hachem nous en préserve). Il connaissait tout des équipes et des joueurs, et il suivait de près toutes les nouvelles dans ce domaine. Le Rabbi se mit à lui démontrer avec une sagesse et un tact extraordinaires combien tout cela était mauvais pour lui et ne lui apporterait rien dans la vie. En outre, il approchait de l'âge où il entrerait à la "Yéchiva", et dans une telle situation, aucun directeur de Yéchiva n'accepterait de le recevoir comme élève. Avant que le jeune le quitte, le Rabbi demanda qu'il lui **promette** que dorénavant, il n'irait plus voir ces jeux. Le garçon accepta seulement de prendre cette résolution sans promettre, en arguant qu'il ne pouvait s'engager pour quelque chose qu'il était incapable d'accomplir, tant il était lié à cette activité. Néanmoins, le Rabbi s'obstina à recevoir de lui une promesse, tandis que le jeune persista à vouloir seulement **s'efforcer** de ne plus y aller. Finalement, le Rabbi mit en œuvre toute son influence et le jeune obéit : il promit de ne plus jamais y retourner.

L'enfant grandit, devint un jeune homme, et entra à la Yéchiva. Il s'éleva grâce à l'étude de la Torah et renforça sa crainte en Hachem, tout en continuant à tenir sa promesse. Lorsqu'il fut en âge, il se maria. Son épouse, originaire des Etats-Unis, il s'y installa et fonda un foyer fondé sur la Torah et la crainte du Ciel. Les années passèrent et malheureusement, sa maison demeura vide, sans enfant. Il dut se rendre à l'évidence que, selon les règles de la nature, il n'avait aucune chance de mériter un jour d'en avoir.

Après un certain temps, il se rendit en Eretz Israël pour épancher son cœur dans les lieux saints. Qui sait, Hachem aurait peut-être pitié de lui ? Lorsqu'il arriva à Jérusalem, il se rendit chez le Beth Israël. En entrant dans l'ancre sainte du Rav, il présenta un "Kwitel"¹² où il sollicitait que celui-ci intercède

pour lui, sans mentionner qu'il était le jeune garçon du village Chémariaou. Il exposa simplement sa douleur de ne pas encore avoir reçu la délivrance et le fait que les médecins l'avaient découragé. Le Rabbi le **bénit** chaleureusement, l'assurant que, très bientôt, il mériterait de serrer un garçon dans ses bras.

« Saint Rabbi, lui dit l'homme, je ne me contente pas d'une bénédiction, je veux une **promesse** explicite de la bouche du Rabbi que bientôt je mériterai un enfant !

- Puis-je promettre, lui répondit-il ? Je n'ai la force que de bénir et de prier pour toi ! »

Mais l'homme s'obstina, il voulait une promesse du Rabbi ! Et de son côté, le Beth Israël refusa de promettre. C'est alors que le malheureux dit au Rav :

« **Pourquoi, voici vingt ans, le Rabbi exigea de moi une promesse et ne se contenta-t-il pas de moins que cela** (sous-entendu : "Moi aussi, à présent, je demande une promesse") ? »

Aussitôt, le Beth Israël reconnut celui qui était devant lui.

« As-tu tenu ta promesse ?, lui demanda-t-il.

- Ce que ma bouche a promis, je l'ai accompli !

- Si l'en est ainsi, lui dit le Rabbi, je te **promets que très bientôt, tu mériteras la délivrance d'Hachem !** »

Il ne s'écoula pas une année qu'il lui naquit son premier fils, pour le bonheur de tous (bien que, selon l'avis unanime des médecins, il n'y avait pas le moindre espoir, médicalement parlant !).

Cela nous enseigne que celui qui brise ses tendances naturelles en abandonnant le lien et l'attrance qu'il éprouve pour toutes sortes de futilités et de vanités du monde, permises ou défendues, **merite** que dans le Ciel aussi, on lui réponde mesure pour

mesure. **Il obtiendra une délivrance au-delà des limites naturelles, pour son plus grand bien, durant toute son existence !**

« Et ils diront Amen » : l'importance de répondre Amen et sa valeur

« *Et sa voix se fera entendre lorsqu'il entrera dans le Saint devant Hachem et lorsqu'il en sortira, et il ne mourra pas.* » (28, 35)

Dans son livre Echel 'Haïm, l'auteur explique allusivement ce verset selon l'enseignement de nos Sages (Chabbat 119b) : **"Celui qui répond Amen de toutes ses forces, on lui ouvre les portes du Gan Eden,** comme il est dit (Isaïe 26, 2) : « *Ouvrez les portes pour que vienne le peuple juste, gardien de la foi* (שומר אמונים) », ne lis pas שומר אמונים mais שומרים אמן ("Qui disent Amen")." D'après cela, on peut voir dans l'expression : si *"sa voix se fera entendre lorsqu'il entrera dans le Saint devant Hachem"* l'allusion suivante : s'il répond Amen de toutes ses forces lorsqu'il se présente devant Hachem dans les synagogues, il peut être certain que : « *lorsqu'il en sortira, et il ne mourra pas* », que lorsqu'il sortira du monde, il ne mourra pas dans le monde futur, mais il "vivra" là-bas éternellement.

Le Midrach rapporte (Dévarim Rabba 7, 1) : **"Il n'y a pas plus grand devant Hachem qu'un 'Amen' qu'Israël répond."** Nos Sages enseignent également (Brakhot 53b) : **"Celui qui répond Amen est plus grand que celui qui prononce la bénédiction."** Ils enseignent aussi : "Rabbi Yéhouda Ben Gadia dit : 'Celui qui répond Amen dans ce monde, **merite de répondre dans le monde futur.**'"

La raison pour laquelle **'Haza'l ont tellement donné de valeur au fait de répondre Amen,** est expliqué par Rabbénou Bé'hayé (14, 31) :

« **Du fait que la Emouna est le fondement de toute la Torah, nos Sages ont institué de répondre Amen à la prière et aux bénédiction**s, terme de même racine que le mot **Emouna** (אמן-אמונה) te qui suggère également l'acceptation des paroles de celui

qui bénit et qui les **reconnait**. C'est le sens de ce qu'enseignent 'Haza'l (Chevouote 36) : "Amen, c'est une acceptation ; Amen, c'est un serment ; Amen, c'est une certification." Et c'est à ce sujet qu'ils ont dit : "Celui qui répond Amen est plus grand que celui qui prononce la bénédiction", ce qui s'explique par le fait que **celui qui prononce la bénédiction témoigne grâce à elle que le Saint-Béni-Soit-Il est la source de la bénédiction, et celui qui répond Amen, atteste ce témoignage, ce qui est l'essentiel**. Car le témoignage d'une seule personne n'est pas valable, mais le devient grâce à une deuxième, **parce que le témoignage est conclu grâce à elle**. Celui qui répond Amen est le deuxième témoin et il faut qu'il s'associe au premier qui prononce la bénédiction, car le témoignage est attesté par lui. »

Celui qui répond Amen est en outre récompensé dans ce monde par un corps en bonne santé et une bonne vue. Le Talmud Yérouchalmi enseigne en effet (Brakhot 8, 5) : "**Celui qui s'allonge en répondant Amen, on lui prolonge ses jours et ses années dans le bien**." Rabbénou Its'hak Eizik 'Haver (dans ses annotations) explique que l'expression "**dans le bien**" signifie "qu'il aura le même plaisir en un jour que les autres ont en plusieurs jours". Les Baalé Hatossefote dans la Paracha 'Hayé Sara apportent à cet enseignement une allusion contenue dans le verset (24, 1) : **וַאֲבְרָהָם יָקֵן בְּאֵלֵימִים** [Et Avraham devint vieux] : les dernières lettres des trois premiers mots forment le terme **אמן** afin de suggérer que celui qui répond Amen convenablement verra ses jours et ses années rallongés.

Il est rapporté dans nombre d'ouvrages (Cf. Le Tsla'h sur Pessa'him 56, et beaucoup d'autres) que la valeur numérique du mot Amen (**אמן**) est la même que celle du mot **מלאך** (ange), car **à chaque Amen qu'un homme répond, il crée un ange qui intercède en sa faveur, le renforce et le revigore**.

Il y gagnera "doublement", car il méritera aussi d'être sauvé de son Yetser et de ses

sbires, comme l'écrit le Divré Chemouel (Par. Vaychla'h) :

« Les initiales du verset **הַצִּילֵנִי נָא מִיַּד אָחִי** ["Sauve-moi des mains de mon frère"] forment le mot **אמן** (Amen). Nos Sages enseignent (Chabbat 119b) : "Celui qui répond Amen de toutes ses forces, on lui déchire le mauvais décret qui pesait sur lui". **Et ici, il est évoqué en allusion : "Des mains de mon frère, des mains d'Essav", qu'il est délivré d'Essav qui représente le Yetser Hara.** » En répondant Amen, l'homme mérite d'échapper également à Essav qui symbolise le Yetser Hara.

On retrouve la même idée dans l'ouvrage Min'hat Eliaou, de l'auteur du Chévète Moussar (Drouch sur Pourim), à propos du verset (Esther 2, 7) **וַיְהִי אֲמֵן אֶת הַדְּסָה, הִיא אֶסְתֵּר** [« Il avait adopté Esther, qui est Hadassa »] : le mot **אמן** (adopté), fait-il remarquer, est écrit sans ו, afin de suggérer que Mordékhaï apprit à Esther à répondre Amen [comme les parents sont tenus de l'enseigner à leurs enfants dès leur plus jeune âge (Réma Ora'h 'Haïm § 124, 7)]. **Ce mérite la protégea de tout danger tant physique que spirituel, et elle fut préservée de l'impureté, même en se trouvant dans la maison d'A'hachvéroch.**

En 5731 (1971), une des personnalités importante de la communauté de Satmer quitta ce monde à l'âge de 91 ans. Au moment des obsèques, le Divré Yoël témoigna que le défunt avait mérité une telle longévité (considérée à l'époque comme étant hors du commun) grâce à son habitude d'aller de l'un à l'autre lorsqu'il se trouvait à la synagogue afin de répondre Amen aux bénédictions de chacun. Il est en effet enseigné : "Celui qui s'allonge en répondant Amen, on lui rallonge ses jours et ses années." Il fit remarquer que le nombre de ses années faisait lui-même allusion à ce mérite, 91 étant la valeur numérique du mot **אמן** (Amen).

Le Séfer Imré Chemouel rapporte que Rabbi Chemouel Chmel'ké de Nikolchburg raconta avant de quitter ce monde que tous les jours de sa vie, il avait veillé au plus au

point à ne jamais prononcer une bénédiction sans quelqu'un à ses côtés qui réponde après lui Amen. Il s'expliqua en disant que chaque bénédiction crée un ange qui n'est achevé qu'après que soit répondu Amen à cette bénédiction. Une fois, alors qu'il était en chemin pour se rendre à une Brith Mila, il dut réciter la bénédiction de "Acher Yatsar", mais personne n'était alors à ses côtés pour y répondre. Même son serviteur ne pouvait pas, car c'était un jeune homme frivole et vide, qui n'était même pas digne d'être associé à un Minyane. Soudain, deux hommes étranges, inspirant la crainte, apparurent. Le Rav prononça sa bénédiction.

Ils répondirent Amen chaleureusement et avec un enthousiasme tout particulier. Sitôt après, ils disparurent. Il pensa immédiatement qu'il s'était agi de l'ange Réfael et de l'ange Gabriel qui avaient été envoyés du Ciel dans ce but.

En outre, cela l'inspira pour expliquer le chant liturgique que certains entonnent durant les Yamim Noraïm (dans le rituel Ashkénaze ; n.d.t) :

והוא באחד ומי ישיבנו, ונפשו אוותה ויעש נורא וקדוש

["*Il était solitaire et qui lui répondra ? Son âme désira ardemment, le Redoutable et le Saint l'accomplit*"] :

"Il était solitaire : il était seul au moment de la bénédiction ; et il n'avait personne **qui lui répondra** : Amen à sa bénédiction ; **Son âme désira ardemment** : que sa bénédiction soit entière ; c'est pourquoi **le Redoutable et le Saint l'accomplit** : cela rendit possible que du Ciel, une chose aussi redoutable se produisît, car tous les anges sont dans Sa main."

Rabbi Chemouel somnola alors dans la charrette qui le transportait, et on lui révéla alors du Ciel que son explication était authentique. Effectivement, les deux êtres qui s'étaient révélés à lui étaient des anges, et l'un d'entre eux était Réfael. Son commentaire était, lui aussi, vrai.

Dans l'ouvrage "Notré Amen" (p. 281), est rapportée la terrible histoire qui suit. Un médecin Baal Téhouva qui fit son Alya depuis les Etats-Unis raconte ce qui le poussa à se rapprocher d'Hachem et de la Torah :

« Un patient se présenta à moi, explique-t-il, dont tout le métabolisme était déficient. Son état était grave au point qu'il semblait ne plus avoir que quelques jours à vivre. Après réunion et concertation entre plusieurs grands médecins parmi les plus renommés, il fut conclu que, grâce à une opération fastidieuse et compliquée, il était possible de le maintenir en vie encore une demi-année environ. Cependant, l'opération était très coûteuse et les souffrances qui l'attendaient, importantes. Puisqu'il en était ainsi, nous présentâmes la situation dans tous ses détails à la famille, et nous attendîmes leur décision. Le malade, disciple de Rav Moché Feinstein, demanda de soumettre la question à son Maître. J'entendis sa requête et je décidai de me rendre moi-même auprès de Rav Moché, afin d'entendre sa décision de sa propre bouche. Lorsque je lui décrivis la situation, de ses yeux se mirent à couler de chaudes larmes. Durant près de vingt minutes, il pleura sur son élève qu'il n'avait pas vu depuis de longues années. Il n'en avait plus entendu parler, pour apprendre soudain son état si critique.

Rav Moché demanda de patienter encore un jour, et il exprimerait son avis. Le lendemain, il trancha qu'il fallait l'opérer et recommanda de prier afin que lui soient données encore de nombreuses années à vivre. Il expliqua sa décision et pourquoi il avait confiance qu'il vivrait : « Même d'après l'avis des médecins, sa vie serait prolongée de six mois. Durant ce temps, il méritera de répondre Amen à plusieurs bénédictions. De chaque Amen, sera créé un ange, et chacun de ces anges s'associera à l'assemblée Céleste pour le protéger, veiller sur lui et intercéder en sa faveur ! »